

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20200826-D_26_08_2020_34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2020

Affichage : 31/08/2020

Délibération n°26-08-2020-034

5.3 Désignation de représentants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mercredi 26 août 2020*

Date de convocation	20 août 2020
Date d'affichage	20 août 2020

Membres en exercice	55
Membres présents	49
Votants	54 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 26 août à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente Athéna de La Ferté-Bernard, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Jacques BARBIER (représentant M. Jean-Yves HERMELINE), M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Audrey CRUCHET-GIRARD (représentant M. Didier TORCHÉ), Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ (ayant reçu pouvoir de M. Thierry BODIN), Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Delphine LETESSIER, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Jean-Yves RENARD), M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT (ayant reçu pouvoir de M. Pascal BOURGOIN), Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Emmanuel BOIS), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant reçu pouvoir de Mme Christiane VAN RYSSEL), M. Xavier TERRIER, M. Gaëtan THOMAS, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Thierry BODIN (ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ), M. Emmanuel BOIS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), M. Pascal BOURGOIN (ayant donné pouvoir à M. Willy PAUVERT), M. Jean-Yves HERMELINE (représenté par M. Jacques BARBIER), M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), M. Didier TORCHÉ (représenté par Mme Audrey CRUCHET-GIRARD), Mme Christiane VAN RYSSEL (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA).

Secrétaire de séance : Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

GEMAPI : DÉSIGNATION AU SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires notamment son article 10,

Vu les statuts en vigueur du Syndicat du Bassin de la Sarthe,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que le Préfet de la Sarthe a validé l'adhésion de la CCHS au Syndicat du Bassin de la Sarthe en mars 2019.

DECIDE à l'unanimité des membres votants de ne pas procéder sous la forme d'un scrutin secret en application de l'article 10 de la loi n° 2020-760 susvisée.

DESIGNE M. Michel ODEAU en qualité de titulaire et M. Eric DESCOMBES en qualité de suppléant pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat du Bassin de la Sarthe.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 54

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 26 août 2020

Pour extrait conforme

Le 26 août 2020

Le Président,

M. Didier REVEAU